



CHEMINS DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE 2024

ROLLER FREESTYLE

Préalables :

- Respecter les règlements nationaux et internationaux ;
- Signer la convention Athlète/Fédération pour les Sportifs de Haut Niveau ;
- Participer à la préparation planifiée par le responsable de l'Équipe de la discipline ;
- Signer la convention SHN pour les listés Haut Niveau ;
- Signer la charte de l'Équipe de France.

1. CHAMPIONNATS DU MONDE CATEGORIE JUNIOR STREET ET PARK :

Participations obligatoires : PRO TOUR de Montpellier (07 au 10 Mai 2024) et Pro Bowl de Marseille (05 au 07 Juillet).

Une sélection pour le championnat du monde, au maximum un athlète par sexe, sera arrêtée selon le choix du sélectionneur.

Le sélectionneur s'appuiera sur les performances individuelles des athlètes sur les deux compétitions précitées.

A l'issue de ces 2 compétitions, le sélectionneur se réserve le droit de convoquer des athlètes sur une journée de stage pour les mettre en concurrence et affiner la sélection.

Le sélectionneur s'appuie sur les observables suivants :

- Qualités techniques ;
- Qualités physiques ;
- Construction du run ;
- Flow ;
- Motivation.

Il propose au comité de sélection, pour validation, une liste d'athlètes présélectionnés.

2. CHAMPIONNATS DU MONDE CATEGORIE SENIOR STREET ET PARK :

Participations obligatoires : PRO TOUR de Montpellier (07 au 10 Mai 2024) et pro Bowl de Marseille (05 au 07 Juillet 2024).

Une sélection pour le championnat du monde, entre 2 et 4 athlètes par sexe, sera arrêtée selon le choix du sélectionneur.

Le sélectionneur s'appuiera sur les performances individuelles des athlètes sur les deux compétitions précitées.

A l'issue de ces 2 compétitions, le sélectionneur se réserve le droit de convoquer des athlètes sur une journée de stage pour les mettre en concurrence et affiner la sélection.

Le sélectionneur s'appuie sur les observables suivants :

- Qualités techniques ;
- Qualités physiques ;
- Construction du run ;
- Flow ;
- Motivation.

Il propose au comité de sélection, pour validation, une liste d'athlètes présélectionnés.

3. CHAMPIONNAT DU MONDE RAMPE :

Au choix du sélectionneur.

4. COMITE DE SELECTION :

Il est composé de 5 personnes :

- Le Directeur technique national ;
- Le Directeur de performance ;
- Le sélectionneur ;
- Le référent DTN de la discipline ;
- Une personne qualifiée.

Toute sélection peut être remise en cause notamment pour blessure constatée, maladie, non-respect de l'éthique sportive, sanction disciplinaire, ouverture d'une procédure dopage...

La participation aux stages est obligatoire sauf pour des motifs validés par le sélectionneur. Une non-participation à un stage pour un motif non recevable, exclut automatiquement l'athlète du collectif Equipe de France pour une période déterminée par la Direction technique nationale.

LA DTN 10/04/2024